



Recours contre censure abusive

Par **Charitat**, le **04/09/2012** à **09:50**

Bonjour,

Je me considère victime d'une censure abusive sur le forum d'orange.

Mes interventions sont souvent politiques mais ne contiennent aucun contenu répréhensible.

Malgré plusieurs requêtes, le "modérateur" ne me permet aucun recours;

Comment "passer" cette censure informatique ?

Par **amajuris**, le **04/09/2012** à **09:55**

bjr,

généralement les forum comportent un charte que les utilisateurs s'engagent à respecter.

si vous ne respectez pas la charte le modérateur a le droit de vous censurer.

cdt

Par **Charitat**, le **04/09/2012** à **10:13**

D'accord sur le respect d'une charte, mais de nombreux utilisateurs s'en plaignent et nous sommes aussi "clients", comment faire "évoluer" ces "abus"

Merci de l'intervention